

## DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉSEAU WI-FI

L'Ersu de Sassari donne accès à Internet à tous les étudiants qui ont un lit dans leurs résidences.

Le service, exclusivement sans fil, permet la mobilité des terminaux au sein des différentes résidences (Via Coppino, Via Manzella, Via Rosello, Via Verona, Ex Brigata) en utilisant les mêmes informations d'identification fournies par l'Administration.

**Le premier accès au réseau sans fil constituera une déclaration de reconnaissance et d'acceptation totale de ces dispositions pour l'utilisation du réseau wi-fi.**

### 1. Règles générales

Le non-respect des dispositions entraînera des mesures immédiates qui seront évaluées en fonction de la gravité des mesures prises et de leur récurrence, avec la désactivation permanente des droits d'accès qui en résultera. Les activités effectuées sur le réseau seront suivies avec les informations d'identification de l'utilisateur. L'Administration n'aura pas accès à ces données qui peuvent toutefois être mises à la disposition des autorités judiciaires si celles-ci le demandent à la suite d'activités ou de comportements illégaux. Enfin, il est rappelé que toute responsabilité civile et pénale incombe aux utilisateurs individuels du réseau. En cas de violation de ces dispositions, l'Administration procédera au rappel formel de l'utilisateur et, si nécessaire, mettra la documentation correspondante à la disposition des autorités judiciaires.

### 2. Droits d'accès et informations d'identification

L'accès au service s'effectue via une clé spéciale qui reste strictement personnelle et qui ne peut être associée qu'à un seul appareil. La clé dure toute l'année académique. L'utilisateur est responsable de la garde diligente de ses informations d'identification d'accès au réseau sans fil. Toute activité irrégulière sera attribuée, dans les limites de la loi, au propriétaire. Ces informations d'identification, étant associées de manière unique à son propriétaire, sont strictement personnelles et donc non transférables. S'ils sont transférés à d'autres, la responsabilité des activités qu'ils mènent sur le réseau incombera en tout état de cause au titulaire des informations d'identification. L'utilisateur est tenu de signaler immédiatement tout soupçon d'effraction, d'accident, d'abus ou de violation de la sécurité; Ersu di Sassari n'assume aucune responsabilité en cas d'utilisation incorrecte des identifiants de connexion. L'utilisation des identifiants d'accès aux services informatiques sera enregistrée dans des fichiers spéciaux (Log) pour les utilisations autorisées par la loi et par ces dispositions. Si l'utilisateur soupçonne que ses informations d'identification ont été compromises, il doit en informer rapidement le secteur de l'hébergement. Les infrastructures et les services appartiennent à Ersu de Sassari. La même administration peut interrompre, interdire, bloquer l'accès et le service, même aux utilisateurs individuels, sans préavis et à tout moment. Pour permettre à chacun d'utiliser le service, chaque utilisateur est autorisé à n'utiliser qu'un seul appareil personnel de son choix à la fois (PC, tablette, smartphone, etc.).

### 3. Règles de conduite

L'utilisateur s'engage à respecter les règles de conduite indiquées ci-dessous :

- a. N'utiliser que les ressources pour lesquelles le service est activé : il est possible d'accéder librement à Internet mais l'Administration peut à tout moment décider d'inhiber, à sa discrétion, les services qu'elle juge nuisibles pour une utilisation optimale de la bande passante disponible (programmes d'échange de fichiers, chat, etc.). Le réseau devrait être utilisé principalement à des fins éducatives.
- b. Ne tentez pas d'actions d'analyse réseau ou d'attaques de sécurité car elles sont expressément interdites par la loi. Il convient de noter que pour des événements tels que ceux mentionnés ci-dessus, il est possible d'identifier l'appareil et le compte qui les a provoqués;

- c. N'utilisez jamais le réseau de l'Organisation pour échanger du matériel illégal : l'échange de matériel protégé par le droit d'auteur (p. ex. films .MP3, DivX ou DVD, logiciels commerciaux, manuels scolaires, etc.) est expressément interdit par la loi et passible de sanctions pénales. En cas de détection d'actes illégaux, un signalement sera fait à l'Autorité Judiciaire.
- d. Il est également interdit :
- diffuser des images, des données ou tout autre matériel contenant du contenu pornographique, obscène, blasphématoire, raciste, diffamatoire et offensant;
  - utiliser le réseau de données de l'ERSU et les services qu'il offre à des fins commerciales et à des fins de propagande politique ou électorale;
  - détruire ou tenter de détruire, endommager ou tenter d'endommager, intercepter ou tenter d'intercepter ou accéder ou tenter pour intercepter ou diffuser des mots de passe, des codes d'accès ou des clés cryptographiques d'autres utilisateurs ou de tiers, et en général commettre ou tenter de commettre des activités qui violent la confidentialité d'autres utilisateurs ou de tiers, telles que protégées par les réglementations civiles, pénales et administratives applicables;
  - transférer de grandes quantités de données, si ce n'est pas réellement nécessaire;
  - ne pas mettre en place de points d'accès au réseau en utilisant des appareils personnels;
- e. Ne configurez pas manuellement les paramètres réseau de votre appareil, l'infrastructure d'accès attribue automatiquement les paramètres nécessaires à l'utilisation du service. La configuration manuelle des paramètres peut entraîner des dysfonctionnements de la connexion pour vous-même et pour les autres utilisateurs.
- f. N'utilisez pas le réseau sans fil pour effectuer des communications directes entre les utilisateurs: la bande passante disponible n'est pas illimitée, le fait de la garder occupée pour les communications à long terme limite la capacité des autres utilisateurs à accéder plus efficacement aux services.
- g. L'utilisateur doit fournir à son appareil une protection adéquate contre les virus ou autres types d'intrusions. L'Entité n'assume aucune responsabilité pour les données contenues dans les appareils des utilisateurs du service. En cas d'attaque par un virus informatique ou un autre type d'attaque, l'utilisateur ne pourra en aucun cas faire une réclamation contre l'Entité. Les utilisateurs sont donc invités à installer un logiciel antivirus efficace et mis à jour et un pare-feu personnel correctement configuré sur leur équipement.